

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

Nom du projet	Mandat de coordination complémentaire Pôle Vennes 2019		
Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)	Industrie et entreprises - Disponibilité d'une offre de terrains et de locaux adaptée en fonction des besoins, du secteur et du type d'activités des entreprises, coordonnée avec la politique du logement		
Porteur de projet	Organisme de gestion Pôle Vennes		
Résumé du projet	Ce mandat complémentaire a pour but de poursuivre la coordination des travaux d'aménagement et d'équipement collectifs du Pôle Vennes sur les Communes de Lausanne et d'Épalinges.		
Coût total du projet : CHF 27'500.- / Montant de l'aide financière : CHF 13'750.-			
Région concernée	Base légale	Type d'aide financière	Type de projet
Lausanne Région	<input checked="" type="checkbox"/> LADE <input type="checkbox"/> LPR	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à fonds perdu <input type="checkbox"/> Prêt	<input type="checkbox"/> Étude <input checked="" type="checkbox"/> Mesure organisationnelle <input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Infrastructure

Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.